

**Concerne : Marché de Noël 2022 de Chapelle-lez-Herlaimont**

Madame, Monsieur, Cher artisan,

Après cette longue interruption forcée, l'Administration communale et le Comité Officiel des Fêtes de Chapelle-lez-Herlaimont organisent à nouveau, durant deux jours, leur Marché de Noël aux dates et heures suivantes :

**Vendredi 16/12 de 15h à 24h - Samedi 17/12 de 15h à 24h**

Celui-ci occupera 3 espaces, où différents types d'emplacements vous seront proposés :

**La salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville / Un chapiteau chauffé et surveillé / La place de l'Hôtel de Ville.**

**ATTENTION : lors de cet événement, toutes les mesures sanitaires en vigueur seront d'application !!!**

Vous trouverez, dans les pages suivantes :

- une convention de participation à notre événement Marché de Noël 2022 ;
- les bulletins d'inscription pour un emplacement dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, dans le chapiteau, sur la place de l'Hôtel de ville ainsi que les coordonnées bancaires (**BE52 3701 1420 0009** – Comité officiel des fêtes);
- les plans vierges de la salle des Fêtes et du chapiteau ;

Pour vous inscrire, veuillez suivre la démarche comme suit :

**Etape A : nous renvoyer, rapidement, les documents suivants :**

1. convention de participation complétée et signée ;
2. bulletin d'inscription scrupuleusement complété pour l'emplacement souhaité ;

**Soyez précis dans la description de votre activité et du nombre de watts souhaités ! Seules les demandes correctement complétées pourront être acceptées. Le renvoi des documents peut se faire par courrier, fax, mail ou dépôt à l'accueil de l'Administration communale.**

Concernant les plans vierges de la salle des Fêtes et du chapiteau, choisissez 5 emplacements que vous listez, par ordre de préférence, dans le formulaire d'inscription. Si votre activité est acceptée et selon leur disponibilité, un de ceux-ci vous sera attribué. Votre emplacement définitif vous sera communiqué via le courrier de confirmation de votre inscription.

**Etape B : validation ou non de votre activité par le Comité Officiel des Fêtes.**

Certaines activités seront refusées d'office, si elles ne répondent pas aux critères « Marché de Noël », dont le comité est seul juge. Nous veillerons à ce que certains commerces soient limités en nombre (friteries, hot-dogs, pittas, gaufres, nourritures exotiques, bijoux, etc...).

**Tout participant vendant de la nourriture doit être en ordre avec l'AFSCA. Notez que nous n'acceptons pas de cuisson ou tout autre stand alimentaire dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville.**

**Etape C : nous vous contactons pour vous signifier si votre activité a été acceptée ou non.**

**Etape D : dès lors, vous avez une semaine pour régler le montant de votre inscription. Dans le cas contraire, celle-ci sera automatiquement annulée et les emplacements libérés seront alloués à d'autres inscriptions.**

Une caution de 20€ vous sera demandée. Celle-ci vous sera entièrement remboursée si vous respectez les conditions décrites à l'article 6 de la convention.

**Etape E : vous recevez un courrier de confirmation de votre inscription. Celui-ci vous présentera les détails pratiques concernant l'installation de votre stand.**

Nos coordonnées :

Administration communale - Marché de Noël (CEF)

16, place de l'Hôtel de ville

7160 Chapelle-lez-Herlaimont

Tel : 064/43.12.41 - Fax : 064/43.12.44 – [cef@chapelle-lez-herlaimont.be](mailto:cef@chapelle-lez-herlaimont.be)

Dans l'espoir de vous voir contribuer au succès de notre 27<sup>e</sup> marché de Noël, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher artisan, nos sincères salutations.

Emel ISKENDER  
Directrice générale

Alain JACOBUS  
Président du COF

Luigi CHIANTA  
Echevin des Fêtes  
et du commerce

Karl DE VOS  
Bourgmestre

## **CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DE NOËL 2022.**

Convention passée entre :

- d'une part, l'Administration communale de Chapelle-lez-Herlaimont, ci-après dénommée « organisateur ».
- d'autre part,

.....

(nom, prénom, organisme représenté, adresse), ci-après dénommé « participant ».

**Article 1** : Le participant devra préalablement réserver son emplacement **par écrit** auprès de l'organisateur. Pour cela, il devra suivre la démarche exposée en première page du courrier.

**Article 2** : L'autorisation d'occuper un emplacement est personnelle et incessible.

**Article 3** : Seules seront admises au Marché de Noël, les personnes ou organisations présentant et vendant des produits ayant un rapport certain avec le caractère de la fête de Noël.

**Article 4** : Seuls pourront être exposés et vendus les articles identifiés et décrits dans le bulletin d'inscription. Aussi, l'installation et appareillage électrique du participant seront en parfait état de fonctionnement et conformes à la description faite dans le bulletin d'inscription.

**Pas de cuisson dans la salle de l'Hôtel de Ville !**

**Article 5** : Pour les participants installés dans le **chapiteau, aucun matériel n'est mis à disposition**. De plus, l'utilisation de chauffeuses électriques individuelles est strictement prohibée et vous devrez disposer d'une allonge électrique de 10m ainsi que d'un bloc multiprises. **Lors de l'installation des stands**, une équipe du service technique de l'Administration communale sera présente dans le chapiteau afin de vérifier que votre matériel électrique est en bon état de fonctionnement et qu'il correspond bien au descriptif rédigé dans le bulletin d'inscription. Si tout est en ordre, elle seule est habilitée à brancher les appareils, rallonges et multiprises !

**Article 6** : En plus du montant d'inscription pour votre emplacement, une caution de 20€ vous est demandée. Celle-ci vous sera entièrement remboursée, à la fin de l'événement, si respect des conditions suivantes :

- Les stands devront être prêts et ouvrir :
  - le vendredi 16/12 de 15 heures jusque 24 heures ;
  - le samedi 17/12 de 15 heures jusque 24 heures.
- Les emplacements devront être rendus propres. A cet effet, des sacs poubelles seront distribués par les organisateurs et un conteneur « tout venant » sera mis à disposition.

**Article 7** : Pas de sonorisations dans les stands. Les organisateurs se chargent d'assurer une sonorisation d'ambiance durant l'événement.

**Article 8** : Les organisateurs veilleront à ce que certains commerces soient limités en nombre (friteries, pittas, hot-dogs, gaufres, nourritures exotiques, etc.)

**Article 9** : Afin de respecter les dispositions légales au niveau communal quant à la consommation et vente de boissons alcoolisées sur la voie publique, nous interdisons, dans le cadre du Marché de Noël, de vendre au verre des boissons alcoolisées genre « peket » ou titrant plus de 20 degrés !

**Article 10** : **Tout participant vendant de la nourriture doit être en ordre avec l'AFSCA**. En effet, il est tenu de respecter les normes d'hygiène édictées par la réglementation belge et européenne à ce sujet, sous peine de se voir exclure de l'événement. Pour plus d'infos, visitez le site [www.afsca.be](http://www.afsca.be).

---

Date :

Signature de l'exposant à précéder de la mention « Lu et approuvé » :

Cachet éventuel de la Société ou de l'Association :

**MARCHÉ DE NOËL 2022 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT**  
**BULLETIN D'INSCRIPTION SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE**

TABLEAU RÉSERVÉ À L'ORGANISATEUR		
INSCRIPTION LE	VALIDATION LE	PAIEMENT POUR LE

O  
B  
L  
I  
G  
A  
T  
O  
I  
R  
E

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail : ..... Téléphone : .....

Détail de l'activité principale : .....

Secondaire : .....

N° de registre national : .....

N° de registre de commerce - indépendant complémentaire : .....

**Emplacement (comprenant tables et chaises) :**

Dans la salle des Fêtes, **pour les 2 jours**

stand de type A (environ 2,30m de largeur et 2m de profondeur) : 80€.

Mes préférences : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

stand de type B (environ 3m de largeur et 2m de profondeur) : 100€.

Mes préférences : ..... / ..... / ..... / ..... / .....



**Spécificité technique :**

**Électricité (comprise dans forfait)**

Vous devez disposer d'une allonge électrique de 10m ainsi que d'un bloc multiprises.

Nombre de watts souhaité : ..... Détails du matériel électrique utilisé (**veillez à ne rien omettre !!!**) :

Montant total à payer : ..... + 20€ = ..... € à verser au compte BE52 3701 1420 0009 au nom du Comité officiel des fêtes avec en communication : **Nom et prénom du bulletin d'inscription + emplacement HDV + Marché Noël 2022.**

Fait à ....., le .....

Signature à précéder de la mention "Lu et approuvé"

**MARCHÉ DE NOËL 2022 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT**

**BULLETIN D'INSCRIPTION « PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE » POUR LES 2 JOURS**

**RÉSERVÉ AUX MARAICHERS, SNACKS "ROULANTS" ET ASSOCIATIONS CHAPELLOISES.**

O  
B  
L  
I  
G  
A  
T  
O  
I  
R  
E

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail : ..... Téléphone : .....

Détail de l'activité principale : .....

Secondaire : .....

N° de registre national : .....

N° de registre de commerce - indépendant complémentaire : .....

**Emplacement (pour les 2 jours) :**

Dimensions du stand : .....m x .....m **ATTENTION : nous considérons votre côté le plus long comme façade !**

de type **HORECA** (débit de boissons ou de nourriture à consommer immédiatement) : 25€/m de façade/2jours.

de type **NON-HORECA** : 10€/m de façade/2jours.

**Spécificité technique :**

**Électricité**

Nombre de watts souhaité : ..... Détails du matériel électrique utilisé (**veillez à ne rien omettre !!!**) :

Montant total à payer : ..... + 20€ = ..... € à verser au compte BE52 3701 1420 0009 au nom du Comité officiel des fêtes avec en communication : **Nom et prénom du bulletin d'inscription + emplacement extérieur + Marché Noël 2022.**

Fait à ....., le .....

Signature à précéder de la mention "Lu et approuvé"



**MARCHÉ DE NOËL 2022 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT**  
**BULLETIN D'INSCRIPTION CHAPITEAU**

TABLEAU RÉSERVÉ À L'ORGANISATEUR		
INSCRIPTION LE	VALIDATION LE	PAIEMENT POUR LE

O  
B  
L  
I  
G  
A  
T  
O  
I  
R  
E

NOM, Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
E-mail : ..... Téléphone : .....  
Détail de l'activité principale : .....  
.....  
Secondaire : .....  
N° de registre national : .....  
N° de registre de commerce - indépendant complémentaire : .....

**Emplacement :**

Dans le chapiteau (chauffage performant, pas de plancher, gardé la nuit) **pour les 2 jours** :

- Emplacement de type **HORECA** (débit de boissons ou de nourriture à consommer immédiatement) d'environ 2,50m de largeur et 2m de profondeur : 95€.  
Mes préférences : ..... / ..... / ..... / ..... / .....
- Emplacement de type **NON-HORECA** d'environ 2,50m de largeur et 2m de profondeur : 65€.  
Mes préférences : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

**N.B :** Nous limitons la dimension d'un stand par exposant à 5mètres (= 2 emplacements).

**Les exposants devront utiliser leur propre matériel d'exposition. Nous ne mettons plus de tables ni de chaises à leur disposition.**

**Spécificités techniques :**

- Électricité**  
Lors de l'installation des stands, une équipe du service technique de l'Administration communale sera présente dans le chapiteau afin de vérifier que votre matériel électrique est en bon état de fonctionnement et qu'il correspond bien au descriptif rédigé ci-après. Si tout est en ordre, elle seule est habilitée à brancher les appareils, rallonges et multiprises ! L'utilisation de chauffeuses électriques individuelles est strictement prohibée. Vous devrez disposer d'une allonge électrique de 10m ainsi que d'un bloc multiprises.  
Nombre de watts souhaité : .....  
Détails du matériel électrique utilisé (veillez à ne rien omettre !!!):  
.....  
.....  
.....
- Gaz**  
Je compte utiliser une bonbonne au gaz. Celle-ci sera à placer à l'extérieur du chapiteau.  
Spécifiez le contexte : .....  
.....

**N.B :** LE PRIX DES FORFAITS COMPREND L'ÉLECTRICITÉ DURANT CES DEUX JOURS.

**LA CAUTION DE 20€ VOUS SERA ENTIÈREMENT REMBOURSÉE SELON RESPECT DES CONDITIONS (CF CONVENTION - ARTICLE 6).**

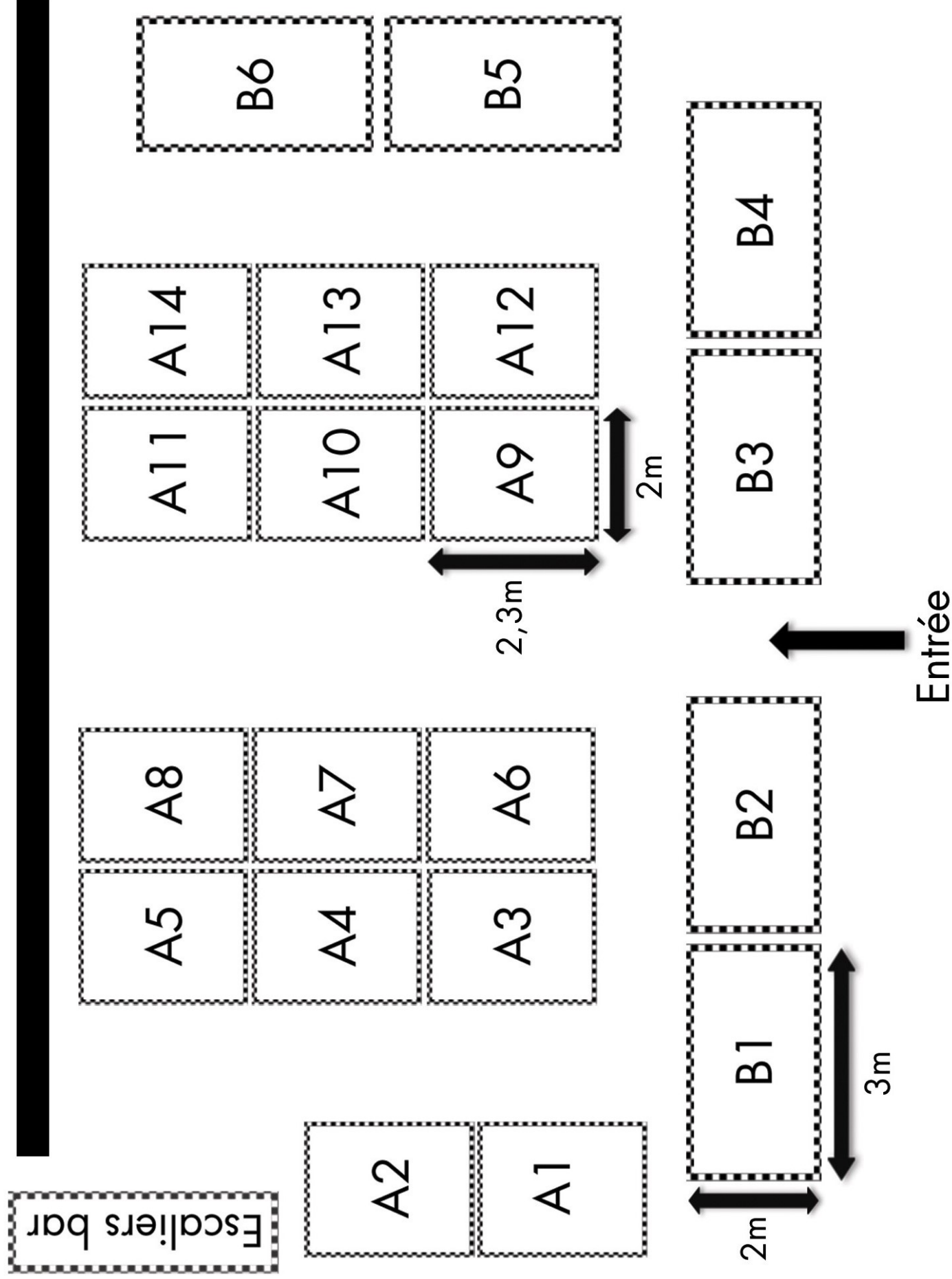
Montant total à payer : ..... + 20€ = ..... € à verser au compte BE52 3701 1420 0009 au nom du Comité officiel des fêtes avec en communication : **Nom et prénom du bulletin d'inscription + emplacement chapiteau + Marché Noël 2022.**

Fait à ....., le .....

Signature à précéder de la mention "Lu et approuvé"



# Plan salle des Fêtes



# Plan chapiteau (15x30m)

